



# La collecte de vos déchets

## Jours de collecte

Il est conseillé de sortir ses déchets la veille des jours de collecte.

- \* ORDURES MENAGERES : VENDREDI
- \* DECHETS RECYCLABLES : MERCREDI

En cas de doute, vous pouvez consulter le site du Muretain Agglo : <http://www.agglo-muretain.fr/fr/habiter-vivre/environnement-dechets.html>

## Jours fériés

Le Muretain Agglo a mis en place depuis quelques mois maintenant un principe général concernant les jours fériés : **la collecte se fait le samedi qui suit votre date habituelle de collecte si celui-ci tombait un jour férié.**

A l'issue de chaque collecte, les bacs doivent être remisés. Les bacs ne doivent pas rester à demeure sur l'aire de présentation ou sur le domaine public.

## LE TRI SELECTIF

Quelques conseils pour effectuer le tri sélectif.



## MÉMO TRI À CONSERVER

Dans mon **bac ou sac jaune**  
je mets **uniquement** :



### CARTON



Cartons  
Cartons d'emballage  
Cartonnets  
Briques alimentaires  
vides

### MÉTAL




Conserves  
Cannes  
Aérosols  
Boîtes et barquettes  
métalliques

### PLASTIQUE



**UNIQUEMENT**  
Bouteilles et flacons  
en plastique

 Pas de films, sacs  
et barquettes  
en plastique

### PAPIER



Tous les papiers :  
Journaux, livres,  
prospectus,  
magazines,  
enveloppes,  
cahiers.

Cochez le jour de collecte

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

*Pensez à sortir votre sac ou bac jaune la veille du jour de collecte.*



Le VERRE au Recup'Verre



avec bouchons, et capsules



Un doute... une question, appelez le 05 34 46 30 50

[www.agglo-muretain.fr](http://www.agglo-muretain.fr)

## MÉMO TRI À CONSERVER

# Le VERRE au Récup'Verre

## BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX



Bouteilles, pots et bocaux  
En vrac, sans bouchons,  
ni capsules ou couvercles



ampoules, vaisselle, verre de table, vitres, vases  
et pots de fleurs : les porter en déchèterie ou les  
mettre dans votre poubelle d'autres ménagères.



Pour connaître  
le récup'verre  
le plus proche  
de chez vous,  
indiquez votre adresse sur  
[www.agglo-muretain.fr](http://www.agglo-muretain.fr),  
rubrique environnement  
et déchets

### ? Le saviez-vous ?



### Le verre est recyclable à l'infini

Une fois collecté, le verre est  
livré dans un centre de tri pour  
être nettoyé et broyé. puis, il est  
dirigé vers la Verrière Ouvrière  
d'Albi où il sera recyclé en de  
nouvelles bouteilles en verre.



Un doute... une question, appelez le 05 34 46 30 50

[www.agglo-muretain.fr](http://www.agglo-muretain.fr)

Vous pouvez télécharger et imprimer les documents ci dessus, en suivant le lien : <http://www.agglo-muretain.fr/fr/habiter-vivre/environnement-dechets/docs-a-telecharger.html>

## Encombrants

# LES ENCOMBRANTS

## Comment ça marche ?

**JE PEUX** ✓



**✗ JE NE PEUX PAS**



**POUR CES DÉCHETS, VOUS POUVEZ UTILISER LES DÉCHÈTRIÈRES DE L'AGGLOMÉRATION.**

Un doute, une question  
05 34 46 30 50



Toute la collecte et les modalités d'accès en déchèterie, collecte verre, déchets verts... sur le site : [agglo-muretain.fr](http://agglo-muretain.fr)

**m le muretain**  
agglo